

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 98 (1962)

Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

276
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

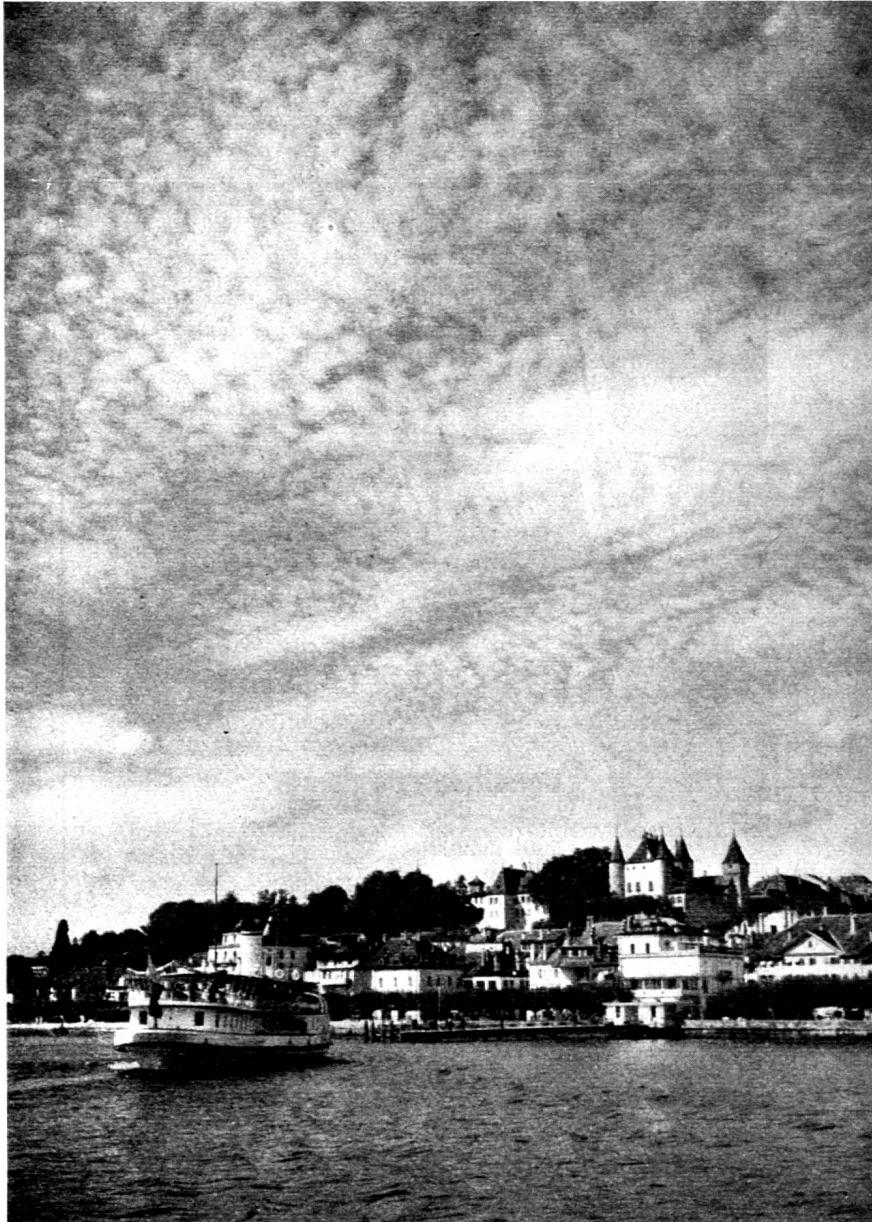
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
 Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Nyon

On aperçoit la silhouette du château quadrangulaire : construit probablement au XIII^e siècle, il fut transformé et restauré de 1572 à 1577, à l'époque du bailli Zehender dont les armoiries se trouvent sur la porte d'entrée et dans la cage d'escalier. C'est dans ce château que se trouvent en particulier les salles du musée qui contient de précieuses collections d'archéologie, d'histoire locale, de numismatique et d'histoire naturelle.



**Pour
enseigner l'heure
aux enfants**



ZENITH met gratuitement
à votre disposition une montre
en carton qui vous rendra
de précieux services.

Adresssez une simple carte postale
au Département de Publicité des
Manufactures des Montres
ZENITH S.A., Le Locle.

ZENITH



C'est à la manière de régler les sinistres que s'apprécie la valeur d'une compagnie d'assurance. Au cours de ses 85 années d'existence, la «Winterthur-Accidents» s'est acquis une solide réputation. Elle fait tout pour la conserver.

**Winterthur
ACCIDENTS**

Conditions de faveur

pour membres
de la Société Pédagogique
de la Suisse Romande
contractant des assurances individuelle
et de responsabilité professionnelle

VOYAGES ORGANISÉS SPÉCIALEMENT
A L'INTENTION DU CORPS ENSEIGNANT

**16 jours de vacances idéales
en Grèce**

DU 14 AU 29 JUILLET 1962

Nous vous offrons trois variantes à des prix exceptionnels

- A. Venise - Le Pirée, visite d'Athènes - Dix jours à **Xylokastron** (plage réputée) - Visites organisées : Argolide, Delphes, etc. **500 francs**
(assurance bagages comprise)
- B. Venise - Le Pirée - Athènes - **RHODES** et séjour à Xylokastron (huit jours). **565 francs**
(assurance bagages comprise)
- C. Venise - Athènes - Mer Egée - **ISTANBUL** - Côte turque - **Patmos** - Rhodes - Crète - Santorin - Le Pirée et, pour terminer, trois jours de séjour à Xylokastron. **715 francs**
(assurance bagages comprise)

Les prix sont comptés départ et retour Lausanne

Pour tous renseignements complémentaires,
envoi de prospectus, s'adresser à :

**Roger Gfeller, inst.,
accompagnateur
Batelière 12, Lausanne
Tél. (021) 26 53 38**

**Agence de voyages
A. Borel, Prilly/Lne
Charmilles 9
Tél. (021) 25 96 07**

Ne tardez point à vous inscrire

VAUD**VAUD**

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz.

Elections au Grand Conseil

Un certain nombre de nos collègues ont été proposés par leurs partis respectifs et plusieurs sont sortis vainqueurs de la compétition.

Merci à tous ceux qui ont bien voulu se mettre à disposition et félicitations aux élus. Ils pourront bientôt, après la cérémonie à la Cathédrale, gagner la place du Château, précédés par l'imposante section de gendarmes en grande tenue. Ils graviront l'escalier de l'esplanade et là auront peut-être une seconde d'hésitation. La force de l'habitude ! D'ordinaire, dans notre profession, on monte plutôt aux tribunes, et encore n'y est-on pas toujours toléré. Exemple, le télégramme de fameuse mémoire... Mais non, c'est bien dans l'hémicycle qu'ils ont droit de cité, et nous nous en réjouissons.

L'instituteur, après avoir gagné sa place dans les conseils communaux, est admis maintenant au Grand Conseil. On lui reconnaît de plus en plus la qualité de citoyen à part entière, comme il l'est face à la déclaration de salaire, face à l'impôt. Reste l'exécutif communal. Mais, là aussi, si quelques portes ne sont qu'enrouvertes, un ou deux seuils ont été franchis.

Félicitations donc à nos collègues — et nous y associons ceux qui, il y a peu de temps encore, étaient dans nos rangs — Emile Baudraz, Fernand Crot, Henri Desrezens, Roger Gfeller, Christian Ogay, Fernand Petit, Louis Sauer et Pierre Vuillemin. Nous les avons cités dans un prudent ordre alphabétique propre à nous éviter d'énergiques interventions dans « Tribune libre ».

Nous nous excusons par avance auprès de ceux que nous aurions pu oublier.

Et maintenant, bonne législature à tous.

R. S.

Camp de ski

Alors que les camps de ski se généralisent, il peut être intéressant de connaître une nouvelle adresse : l'ancienne cabane militaire de Bretaye. Située entre le col et la nouvelle cabane, le plus souvent inaperçue parce qu'enfoncée sous la neige, cette maison offre un confort suffisant pour une ou deux classes (jusqu'à 50 personnes). Le responsable, M. Louis Gonthier, chef de l'Office cantonal d'éducation physique (IP), en améliore d'année en année l'aménagement. Juste à côté, les pentes sont propices aux débutants, tandis que les téléski du col offrent aux avancés des conditions avantageuses.

Des camps d'été y trouveraient aussi un cadre très favorable.

Prix de la nuitée : 1 fr. 40, plus bois, mazout et courant.

M. Moreillon, l'intendant de la nouvelle cabane, et M. L. Gonthier donneront volontiers tout autre renseignement.

A. G.

Croix-Rouge Jeunesse — SPV

Séjours de vacances en Allemagne

Pour filles et garçons de 15 à 18 ans, les dates des échanges sont fixées comme suit :

Suisses en Allemagne : du 20 juillet au 10 août ; Allemands en Suisse : 10 août au 31 août 1962.

Région Stuttgart : voyage, convoi, assurances, 65 fr. ; Région Munich (villes seulement) : voyage, convoi, assurances, 55 francs.

Voyages accompagnés par des maîtres.

Demander sans tarder les directives et bulletins d'inscription à CRJ-SPV, Roland Joost, Begnins.

Convoyeurs : A la même adresse, on peut s'inscrire comme convoyeur pour l'un ou l'autre des convois.

R. Joost.

Groupe de dessin

Prochaine réunion de travail : **samedi 24 mars, à 15 h. 30, à Nyon, salle des Expositions, place Perdtemps.**

A l'ordre du jour : exposition des travaux du collège de Nyon, puis examen et discussion de travaux apportés par les participants, communications diverses. Casse-croûte en commun.

Nous souhaitons rencontrer à cette occasion de nombreux collègues de La Côte et de Genève.

Association vaudoise des éducateurs d'arriérés (AVEA)

Cette association a constitué son nouveau comité de la façon suivante :

Président : Bovay Georges, ch. de Jouxten 7, Renens.

Vice-présidente : Mlle Jeanne Mamin, La Tour-de-Peilz.

Secrétaire : Mlle Madeleine Hennard, Lausanne.

Caissier : Daniel Plumettaz, Prilly.

Roland Curchod, Lausanne.

Nous regrettons le départ des deux collègues dont le mandat prend fin maintenant : Mlle Annie Maurer, Lausanne, et Jean-Pierre Regamey, Lausanne. Pendant six ans, ils ont accompli un travail considérable, et nous leur en sommes très reconnaissants.

Réd. — Nous souhaitons bon travail à ce nouveau comité.

Postes au concours

Buchillon : Instituteur primaire.

Corcelles s/ Charvornay : Institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions : avril 1962.

Corsier : Instituteur primaire aux Monts.

Cudrefin : Institutrice primaire. Institutrice semi-enfantine.

Ependes : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1^{er} novembre 1962.

Etoy : Institutrice primaire. Appartement à disposition.

Mollens : Institutrice primaire. Obligation d'habiter l'appartement mis à disposition.

Moudon : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : avril 1962. Obligation d'habiter la localité.

Ormont-Dessus : Institutrice primaire à Vers-l'Eglise. Entrée en fonctions : 24 avril 1962.

Servion : Instituteur primaire. Institutrice primaire. Obligation d'habiter la commune.

Tartegnin : Maîtresse de travaux à l'aiguille (4 h.). Entrée en fonctions au début d'avril.

Démoret : Instituteur primaire. Maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonctions au printemps 1962.

Grandevent : Institutrice primaire.

Le Mont s/ Lausanne : Institutrice primaire. Obligation d'habiter la commune.

Ollon : Maîtresse de travaux à l'aiguille à Villars (12 h). Entrée en fonctions : 1^{er} mai 1962.

Prilly : Instituteur primaire. Indemnité de résidence :

fr 1 400. Obligation d'habiter la commune. S'abstenir de toute démarche personnelle et ne se présenter que sur convocation. Aviser la Direction des écoles lors des postulations.

Roche : Maître de classe supérieure. Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 24 avril 1962.

Villarzel : Institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions : 24 avril 1962.

GENÈVE

UAEE — Voyage d'études à Sofia

On nous communique qu'un voyage d'études et de visites de jardins d'enfants de Sofia est en train de s'organiser. Ce voyage est réservé aux jardinières d'enfants et membres du corps enseignant s'occupant des classes enfantines. Le comité des relations culturelles de Sofia a établi un programme comportant la visite de jardins d'enfants, d'institutions spécialisées préscolaires, des contacts avec les dirigeants des services pédagogiques, etc. Les participants s'inscrivent à titre privé. Le délai d'inscription est fixé au 15 mars au plus tard.

Départ, le lundi 16 avril, de Lausanne, à 1 heure, par Orient-Express, wagons-couchettes. Arrivée à Sofia le mardi matin, vers 9 heures. Retour le 27-28 par Orient-Express.

A Sofia, séjour dans un hôtel de classe touriste, chambres à deux lits, pension complète, visites organisées, spectacles, déplacements, tout compris.

Prix global, environ 500 francs.

Nombre de places limité à 30 personnes.

Inscriptions : fournir le nom, prénom, adresse exacte, identité, passeport.

S'inscrire auprès de M. Fr. Dumartheray, agence de voyages Cosmos, cours de Rive 15, Genève, téléphone 36 92 35.

M. M. S.

Football scolaire

La Commission du football scolaire informe tous les collègues intéressés, anciens et nouveaux, de la mise sur pied de son XIV^e tournoi annuel qui se déroulera les jeudis 10 et 17 mai et 7 juin.

Auparavant, les futurs arbitres et responsables de stades se retrouveront le mercredi 28 mars, 20 h. 30, à la Brasserie Internationale, pour y suivre un bref cours d'arbitrage, ou le lundi 7 mai à 17 heures, même endroit, pour l'ultime séance d'organisation.

Quant aux collègues qui désirent inscrire une équipe, ils voudront bien déléguer le capitaine à la séance d'inscriptions, le mardi 4 avril, 17 heures, buvette de la Salle communale des Eaux-Vives.

Les soussignés restent à disposition pour toute demande de renseignements complémentaires.

Paul Voïtchovsky, Cressy-Onex, tél. 8 72 21.

Mario Soldini, av. P.-Odier 28, tél. 36 06 02.

Freddy Bouzer, 1, rue Cramer, tél. 34 10 55.

Annonce

L'Association suisse des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) organise cette année des stages de perfectionnement du 12 au 20 avril 1962, sous la direction de M. R. Privat et de Mlle E. Martin.

Lieu probable : Jura vaudois.

GENÈVE

Ces stages s'adressent de préférence à des moniteurs, monitrices et éducateurs ayant suivi un stage de base des CEMEA.

Admission : dès 18 ans.

Le prix du stage sera de Fr. 90.— (Le voyage est aux frais des participants.)

Pour recevoir la formule de demande d'admission, s'adresser avant le 20 mars à Robert Privat, 45, Grangettes, Chêne-Bougeries, Genève.

Spectacles arts et loisirs (ALG)

L'Association « Arts et Loisirs », à laquelle 25 membres de l'UIG sont affiliés, organise, en collaboration avec « Théâtre pous tous », deux représentations théâtrales.

La première : « Amphitryon », de Molière, par le « Théâtre des Célestins », de Lyon, vendredi 23 mars, à 20 h. 30, à La Comédie. Prix des places : 2 fr. 10.

La seconde : « La charrue et les étoiles », de Sean O' Casey, par la « Comédie de Saint-Etienne », jeudi 29 mars, à 20 h. 30, à La Comédie. Prix des places : 3 fr. 10.

Tous nos membres y sont conviés. En outre, c'est avec plaisir que nous verrions s'y adjoindre un grand nombre de collègues dans l'espoir de susciter parmi eux de nouvelles adhésions à ALG.

Tous ceux et celles qui voudraient bénéficier de ces spectacles à prix réduit devront s'inscrire avant le 18 mars, auprès du soussigné, rue Henri-Mussard 15. Ils voudront bien préciser alors s'ils désirent assister aux deux représentations ou à l'une d'elles seulement et laquelle. Prière d'annoncer enfin le nombre des places à réserver pour chaque pièce.

Les billets d'entrée seront à disposition dans le hall de La Comédie, une heure avant le lever du rideau.

* * *

S'il nous paraît superflu de commenter « Amphitryon », nous croyons utile, en revanche, de présenter l'œuvre de Sean O' Casey :

L'action se déroule en 1916, en Irlande, patrie de l'auteur. Les patriotes luttent contre la puissante Angleterre pour obtenir l'indépendance de leur pays. Les dissensions sociales et religieuses s'en mêlent. Le remous est immense, qu'aggrave encore la misère. Tous les éléments propices à une situation des plus dramatiques sont réunis.

Mais le dénouement de « La charrue et les étoiles » laisse prévoir la victoire prochaine à l'avantage d'un peuple avide de liberté.

Sans aucun doute, vous serez touchés par l'intensité du drame propre à cette pièce à thèse, d'autant plus que celle-ci sera interprétée par la troupe de Jean Dasté.

R. Chabert.

(Suite à la page 177)

NEUCHATEL**Le vote du 4 mars**

La loi sur nos traitements a passé à une majorité tout à fait réjouissante. Nous avons lieu d'être très satisfaits.

Certes, le comité d'action a bien travaillé. Il l'a fait intelligemment, avec mesure et cette intuition qui lui a dicté une juste discréction. Les articles que la presse a livrés étaient clairs et convaincants. Les commentaires de rédaction, excepté un article de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » dont l'ambiguïté révélait l'intention malveillante, nous ont été favorables.

Nous devons beaucoup de reconnaissance à tous ceux qui se sont dévoués dans un bel esprit d'entente : notre secrétaire fédératif, M. R. Deppen, qui rédigea fort bien aide-mémoire et certaines circulaires, le président, M. Berberat, à l'œil attentif, n'oubliant rien, le bureau du comité constamment sur la brèche, et les innombrables aides bénévoles qui accomplirent un énorme travail pratique avec un désintéressement qui les honore. Merci, merci à tous.

Il va sans dire que les milliers de circulaires et paillons expédiés dans tout le canton ont coûté une somme assez rondelette que les diverses associations de fonctionnaires ont avancée mais qu'il faudra bien récupérer. Nul doute qu'aucun des bénéficiaires de cette grande aventure ne refusera de payer sa quote-part, minime au reste, soit 5 à 10 francs. Les comptes seront bouclés incessamment, dès que toutes les factures seront rentrées.

Il est un fait qui donne cependant matière à réflexion. C'est la faible participation au scrutin. Et à entendre les remarques émises dans le public, on se rend compte que, partout, on est las de ces trop fréquentes consultations populaires.

Le 3 mars nous parvenaient ces propos d'un simple manœuvre : « Est-ce qu'on ne pourrait pas nous ficher la paix avec toutes ces votations et faire confiance au Grand Conseil ? » Notons que si l'obligation de ces multiples consultations n'existe plus, le référendum facultatif tout suffisant n'en subsisterait pas moins en droit pour autant. Donc... Il faut bien convenir que le 77 % des citoyens (ennes) qui se sont abstenus étaient des indifférents au projet ou des gens hostiles au référendum obligatoire.

Les communes qui ont voté contre la nouvelle loi et qui mériteraient d'être victimes de la pénurie de personnel par le départ de leur corps enseignant et l'absence de candidats pour le remplacer sont, par districts : Enges, le Landeron ; Gorgier ; Môtiers, Travers, Noiraigue, Boveresse, Les Bayards ; Chézard, Villiers, Fennin-Vilars-Saules, Fontaines, Engollon, Coffrane ; Brot-Plamboz.

On remarque, par contre, la forte proportion de « oui » dans les trois villes, dans les districts du Bas et des Montagnes, dans les localités industrielles en général.

Mais, trêve de commentaires ! Saluons avec joie cette belle victoire !

W. G.

Bienvenue

Nous avons eu le plaisir de recevoir trois nouveaux membres dans la SPN-VPOD : Mme J. Turtschi-Ramstein et M. Jean-Pierre Voirol, tous deux instituteurs à La Chaux-de-Fonds, puis M. Fred Chopard, enseignant à Peseux.

W. G.

NEUCHATEL**Groupe romand du corps enseignant primaire pour la gymnastique respiratoire**

**Cours donné par Mme Klara Wolf,
directrice de l'Ecole suisse de respiration
à Brugg et à Zurich**

Pour la quatrième fois, à raison d'une semaine par an, les maîtresses et maîtres de la Suisse romande vont se retrouver à Richenthal, petit hameau niché au cœur du plateau lucernois, pour s'initier aux secrets d'une méthode, mieux encore, d'une thérapeutique susceptible de leur apporter personnellement les possibilités de se maintenir en pleine forme, au point de vue physique, intellectuel et moral.

Cette constatation n'a rien d'un charlatanisme : c'est une réalité oubliée et retrouvée. En effet, grâce à une technique éprouvée, résultant d'une connaissance approfondie de la physiologie, **on rend à la respiration** la place d'honneur qui lui revient dans la hiérarchie des moyens dont dépend toute la vie de l'homme, la vie considérée en lui comme un tout, lui assurant une vitalité permanente, un renouvellement incessant de forces latentes, libérées enfin. C'est un appel aux sources qui constituent le miracle de la vie.

La respiration consciente, associée à la gymnastique respiratoire, c'est la **clé de la santé**.

Avis aux nerveux que nous sommes tous ! A ceux qui souffrent d'insomnie, à d'autres encore affligés de découragement allant jusqu'à la dépression.

Ayons recours à ce **moyen naturel** préférable à tous les remèdes mis à notre disposition par la science ; grâce à lui, nous opérerons un redressement appréciable, nous rétablirons un équilibre compromis, nous obtiendrons une sorte de régénération de notre organisme.

Car, est-il besoin de le répéter, la gymnastique respiratoire et la respiration, grâce aux mouvements rationnels qu'elles comportent, vivifient non seulement le tissus musculaire — ce qu'on obtient également par la gymnastique traditionnelle et la pratique des sports — mais permettent d'atteindre plus spécialement les tissus délicats constituant les glandes et les nerfs. Un adage dit : « Il n'est jamais trop tard pour bien faire ». Cette vérité est aussi valable en ce qui concerne la gymnastique respiratoire. A tout âge et avec de la persévérance, on constate assez rapidement les conséquences heureuses de tels exercices.

Notons qu'il est possible maintenant de poursuivre un entraînement régulier au sein de groupes qui ont été créés à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds et à Biel, comme suite aux cours d'initiation ou de monitorat donnés à Richenthal.

Le cours de cette année aura lieu du 7 au 14 avril, il est naturellement donné en français. On peut dès maintenant s'inscrire à l'adresse suivante : Famille MEYER, Kurhaus Richenthal, Lucerne.

Un prospectus détaillé paraîtra ici même prochainement, donnant tous les renseignements désirables ainsi que les prix de chambres et de pension.

On peut se renseigner également auprès du soussigné :

Max Diacon, inst.
7, rue des Amandiers, Serrières (NE)
Tél. (038) 5 29 40

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer un grand nombre d'articles, nous nous en excusons.

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

ENSEIGNER, C'EST CHOISIR

J'assiste, dans une classe de montagne du degré moyen, à une leçon de vocabulaire rattachée au centre d'intérêt « les oiseaux ». Ce centre, un vrai ! est né de l'intérêt que prenaient les enfants à observer la mangeoire récemment installée par la maîtresse à l'extérieur de la croisée et à dénombrer les volatiles qui s'y succédaient.

Il est modeste, ce centre, ne bouleverse pas le programme. La langue maternelle en profite au premier chef, mais il couvre également l'enseignement des sciences, du dessin, du chant. Il laisse de côté la géographie car cette jeune candidate a compris que le lien associatif, ici les migrations, l'entraînerait vers le programme du degré supérieur ; il laisse également de côté l'arithmétique, le plan d'enseignement du mois étant de progression et non d'application.

Enseigner, c'est choisir... et l'institutrice a bien choisi !

Il faut voir avec quel enthousiasme les enfants participent à la leçon d'aujourd'hui pour comprendre qu'elle a eu raison de se lancer, prudemment et intelligemment, dans une voie que l'Ecole normale, tout en ne lui en cachant pas les difficultés, lui a conseillé de suivre.

Une chasse aux mots, bien conduite, va, à partir du nid, donner la liste des habitations des animaux et, par extension, des hommes :

le trou, la fente, l'aire, le terrier, l'antre, la tanière, le rucher, le poulailler, le colombier, le clapier, la bergerie, l'écurie, l'étable, la niche ; la caverne, la hutte, la tente, l'igloo, la mesure....

Pendant quelques minutes, les réponses ont fusé. Et maintenant, dans un magnifique silence fait des menus bruits des enfants au travail, la liste est recopiée. Puis, « tâches » proposées pour le lendemain, les enfants rédigeront de petites phrases associant à nouveau l'animal et son gîte, l'homme et sa demeure.

L'institutrice, maintenant, passe aux cris des oiseaux, montre qu'ils varient selon les espèces, oppose le corbeau qui croasse au moineau qui pépie, le hibou qui (h)ulule au pigeon qui roucoule.

Jusqu'ici, je n'ai rien à reprendre à une leçon un peu naïve, mais combien vivante et sympathique ! Pourquoi l'abîmer, en fin d'heure, par une liste de verbes trop rares, verbes qu'il eût suffi (et encore) de citer oralement, sans y insister, en témoignage de la richesse de la langue française ! Car je crains que les parents qui verront s'étaler dans les cahiers des enfants les propositions que voici :

le roitelet zizille, la chouette chuinte, la cigogne craquèle, l'oie cacade, la caille carcaille, l'alouette épisolle, le pinson ramage et la perdrix cacabe

ne jugent, avec moi, que dans ce cas la jeune candidate n'a pas su choisir et que, par souci d'apporter du nouveau, elle a dépassé le niveau de l'enseignement du degré moyen.

A. Ischer.

Enseigner, métier difficile. Conseils pour faire la classe, par André Ferré, inspecteur scolaire. Editions Bourrelleur, Paris.

Ces 164 pages auraient pu tout aussi bien s'intituler « Choses vues et commentées par un inspecteur scolaire » et quand cet inspecteur se nomme André Ferré, on peut être assuré de la valeur d'exemples à suivre ou à ne pas suivre que prennent ses observations comme du bon sens de ses commentaires et de ses conseils. Non pas qu'il décrive des leçons modèles proposées à notre imitation ou, au contraire, de magistrales maladresses à éviter : il expose des leçons justes, mais imparfaites, dont il souligne les valeurs et les lacunes ; il en complète le développement d'une manière si persuasive et si pratique qu'il obtient sans peine notre assentiment. Rien de pédant ni de doctrinal dans cette pédagogie prise sur le vif du déroulement de la classe, toujours aimablement présentée : pédagogie militante de ceux qui sont aux prises avec les difficiles réalités de l'enseignement.

Point de théorie non plus, car André Ferré sait mieux que personne que la pratique est le reflet d'une personnalité et qu'elle est donc infiniment variée. Aimer l'enfance, consacrer à sa tâche toutes les ressources de son âme, voilà ce qui compte ! Le rôle de l'inspecteur, dit-il, est de « faciliter à chacun la conquête d'un style éducatif personnel ». On ne saurait se montrer plus compréhensif et libéral. Tous les praticiens de l'enseignement trouveront dans cet ouvrage un encouragement à chercher en eux d'abord la pédagogie la plus efficace.

A. C.

Aux Editions Fernand NATHAN, vient de paraître

R. BERNARD

HISTOIRE DE LA MUSIQUE

Tome I : Des origines de la musique, de la musique de l'antiquité, du moyen âge, de la Renaissance, des XVII^e et XVIII^e siècles. Fr. 137.—

Fers originaux, reliure de luxe sous jaquette laquée, 90 reproductions en couleurs et plus de 2 000 documents en juxtaposition du texte, gravures, dessins et photographies

Paraîtront fin 1962 : Tomes II et III

Prix de souscription des trois tomes souscrits ensemble : 350 francs

Envoi de prospectus sur demande

En vente dans toutes les librairies

Agent général pour la Suisse : Librairie en gros J. Muhlethaler, Genève

copo
-o-
marche
avec
le progrès

Pour vos imprimés une adresse



**Corbaz s.a.
Montreux**

LE CHATELARD CENTRE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE
à Vennes sur Lausanne, cherche
deux éducatrices
dès Pâques.

Baumann-Jeanneret 
49, RUE DU STAND - 3, Bd GEORGES-FAVON
Meubles de bureau GENÈVE
Tél. (022) 24 2210

voyages et vacances gratuits
en collectionnant
les bons de garantie des

Pâtes de Rolle



Weith
RUE DE BOURG
LAUSANNE
Envoyé à choix

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecole polytechnique
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A.
Montreux 1

**ACCIDENTS MALADIE
RESPONSABILITE CIVILE CASCO**

Vous pouvez conclure des assurances
avantageuses auprès de

LA BALOISE - ACCIDENTS



LA BALOISE - VIE

vous protégera en vous procurant de la
prévoyance et de la sécurité sous les formes
suivantes:

GROUPES CAPITAL RISQUE RENTES

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Krieg

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 **LAUSANNE** Tél. 23 55 77

Satisfait au mieux:
Instituteurs - Etudiants - Ecoliers

La bonne adresse
pour vos meubles

Choix
de 200 mobilier
du simple
au luxe

1000 meubles divers



AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

banque cantonale vaudoise

Ouverte à tous - Au service de chacun
40 agences et bureaux

école
pédagogique
privée

Floriane

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

● Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées
La directrice reçoit tous les jours de 11 h
à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous